



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 18 octobre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 24 octobre 2024 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé *
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Installation de M. Serge DUMAS en tant que délégué communautaire représentant la commune de Champoly.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 ;
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) / Approbation du programme d'actions et recrutement d'un chargé de mission ;
- Contrat Négocié / projet d'extension de la déchèterie ;
- Déchèterie / Régulation des entrées ;
- Déchèterie / Accueil des professionnels / Modification du règlement intérieur ;
- Contrat territorial du bassin versant de l'Aix / Détermination du niveau d'engagement de la CCPU ;
- Participation au Contrat Local de Santé du Roannais ;
- Approbation du Règlement budgétaire et financier / détermination des durées d'amortissements ;
- Admissions en non-valeur et créances éteintes;
- Décisions modificatives ;
- Représentation de la CCPU au SCOT ROANNAIS et au LEADER ;
- Ingénierie LEADER / Avenant à la convention.

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE

NB : Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.
Merci de votre compréhension.